



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 05

Groupement enseignement général

CDT
Jérôme Brun
A1

Fiche de géopolitique

- **OBJET** : Sujet n°4 : la souveraineté étatique a-t-elle un avenir selon vous ?

Maximum 3 pages en police Times new roman en taille 11 en respectant les marges ici utilisées

Certains ont cru voir dans les bouleversements mondiaux récents qui ont secoué la planète la fin de la notion de l'Etat et de sa souveraineté. La montée de l'Islamisme, l'implosion de l'URSS, la naissance du village planétaire ou le 'choc des civilisations' sont autant de phénomènes qui viennent remettre en cause la perception que l'on avait de l'Etat. Et si l'Etat existe toujours en tant que tel aujourd'hui, on ne peut que constater que son autorité sur son peuple ou son territoire est de plus en plus remise en cause, voire limitée par ce que l'on nomme la mondialisation.

Aussi, il est bon de s'interroger sur ce que nous appelons Etat, et sur le pouvoir qu'il possède.

A cette fin, il convient dans un premier temps de rappeler ce qu'est l'Etat, et de souligner la place qu'il occupe dans l'organisation de la planète. Cette place est en pleine mutation, et les règles qui régissent l'ordre du monde évoluent parallèlement. Cependant ces transformations ne sont pas de préjuger de la fin des Etats, ni de leur souveraineté.

Les Etats sont à la base de l'ordre mondial. Nés d'une conception occidentale du monde, ils permettent, au travers d'organisations internationales de régler la vie des peuples sur la planète et les différends qui ne manquent pas de se présenter.

L'Etat en tout d'abord et par essence même une entité politique. Il s'agit de l'élément fondamental de l'ordre mondial. A l'origine de l'Etat, on trouve un peuple et un territoire. Cette notion recouvre une réalité qui peut être extrêmement différente selon l'endroit où l'on se situe à la surface du globe. La France par exemple est un Etat où le sentiment national est fort. Les valeurs, la langue en effets procurent un véritable sentiment d'unité. D'autres Etats, à l'inverse, ne font pas preuve de la même unité. On peut citer certains pays d'Afrique, où le fait d'appartenir à une ethnie est ressenti de façon plus importante que celui de vivre dans un même Etat. L'Etat dispose aussi d'une organisation propre. En particulier il est maître de la force légitime. Il assure la police sur son territoire. L'individu qui habite dans un Etat, est donc lié à cet Etat. S'il subit des contraintes, il possède également grâce à cette appartenance, des droits. Entre autres, l'Etat confère la nationalité. Ainsi, l'Etat s'impose véritablement comme l'acteur originel des relations internationales.

Cette vision de l'Etat est née en occident. C'est dans cette partie du monde, et en Europe en particulier que l'on trouve les Etats les plus anciens. C'est également là qu'on a défini les premières règles qui régissent les relations qu'ils entretiennent entre eux. La 'raison d'Etat' a bien souvent prévalu sur tous les autres critères dans la conduite des diplomatie européennes. Il n'est donc pas surprenant que ce soit en Europe que l'on trouve l'une des formes les plus abouties de l'Etat. D'autres Etats ont été créés de façon plus récentes, comme ceux issus de la décolonisation. Pour certains d'entre eux cette jeunesse est à l'origine de leur faiblesse structurelle. Mais ce n'est pas la seule raison de la fragilité de certains Etats. Ainsi l'organisation politique, ou les difficultés économiques peuvent créer des problèmes insolubles pour ces entités.

La diversité de ces Etats, leur nombre, près de deux cents à la surface du globe, leurs intérêts engendrent bien évidemment des conflits. Qu'il s'agisse de défendre un territoire, protéger leur population, ou pour des raisons politiques ou culturelles, les relations qu'entretiennent les Etats sont rarement pacifiques par nature. Le monde occidental, qui avait déjà proposé, si ce n'est imposé cette forme d'organisation et aussi à l'origine d'une structure qui tente d'améliorer autant que faire se peut ces relations. Une Organisation des Nations Unies a ainsi vu le jour à l'issue de la seconde Guerre Mondiale, après ce qui a été un échec retentissant dans les relations entre Etat. Les membres de cette organisation s'engagent donc à respecter un certain nombre de principes comme l'égalité souveraine

des Etats. Ils se découvrent également des intérêts communs : limiter les guerres, défendre les petits contre les grands.

*

Le monde s'est donc organisé autour de la notion d'Etat. De formes très variées, ces entités sont cependant à la base des relations internationales et reconnaissent un certain nombre de règles. Elles se retrouvent même au sein d'une organisation afin de régler au mieux leurs différends. Cependant les transformations apparues à la fin du XXème siècle tendent à remettre en cause cet ordre établi.

*

Les bouleversements créés par la disparition de l'Union Soviétique, la mondialisation des échanges, ont provoqué une remise en cause de cette notion d'Etat. Cette contestation peut prendre la forme d'une dislocation de l'Etat ou bien celle d'une dilution dans un ensemble dirigé par des courants supérieurs.

Il a été montré que les Etats étaient par essence des entités politiques. Sous l'effet d'un certain nombre de pressions intérieures, ces entités peuvent se disloquer. La libération des nationalismes maintenus jusque dans les années 90 par le joug soviétique est un des meilleurs exemples. Ainsi la notion d'Etat a été refusée, préférant celle d'une reconnaissance nationale. La Yougoslavie n'existent donc plus en tant que tel. Si l'on observe maintenant l'Afrique, on se rend compte que les frontières tracées par les colonisateurs, ne correspondent que rarement aux réalités ethniques. Le risque existe donc que le même sort touche certains pays de ce continent. Cela conduit-il nécessairement à la fin de l'Etat ? C'est peu probable. On constate en effet que ces nouvelles entités cherchent avant tout à être reconnues sur la scène internationale, et donc à redevenir le plus tôt possible de nouveaux Etats à part entière, avec une organisation et une souveraineté reconnues.

Un autre type de menace paraît guetter les Etats. En effet, de nombreux courants trans-étatiques interviennent aujourd'hui dans les relations internationales. Ces courants peuvent prendre la forme d'organisations non gouvernementales ou d'entreprises internationales. Dans les deux cas, ces structures tentent d'influer à leur profit sur l'ordre mondial. Certaines peuvent d'ailleurs se révéler extrêmement puissantes, que ce soit par leur capacité à mobiliser des opinions à travers la planète, ou par leurs possibilités financières. Il est bien évident que les Etats sont particulièrement vulnérables. Ils ne possèdent plus totalement la maîtrise de leurs mouvements, et doivent parfois se plier aux exigences de ces entités particulières. Les Etats semblent donc démunis face à ce phénomène. Notons tout d'abord qu'aucune de ces organisations ne siège au niveau de l'ONU et ne dispose donc de légitimité véritable sur la scène internationale. Si elles exercent une influence de fait sur les Etats, elles n'en possèdent pas les mêmes attributs. Entre autres l'emploi de la force légitime reste encore l'apanage des Etats. Le pouvoir des Etats se trouve donc en partie limité, mais ceux-ci demeurent bien à la base de l'organisation de la planète.

Contraints par des nouveaux acteurs sur la scène internationale, menacés par la montée de sentiments nationaux, les Etats semblent voués à disparaître. S'il est vrai que certains souffrent de faiblesses leur avenir ne paraît pas pour autant être compromis. Né d'un lent processus de maturation dans les relations internationales, ils sont devenus les acteurs essentiels de la planète. Malgré des dysfonctionnements, ils sont parvenus à s'organiser et à définir des règles de fonctionnement qui sont les garants de l'équilibre mondial.